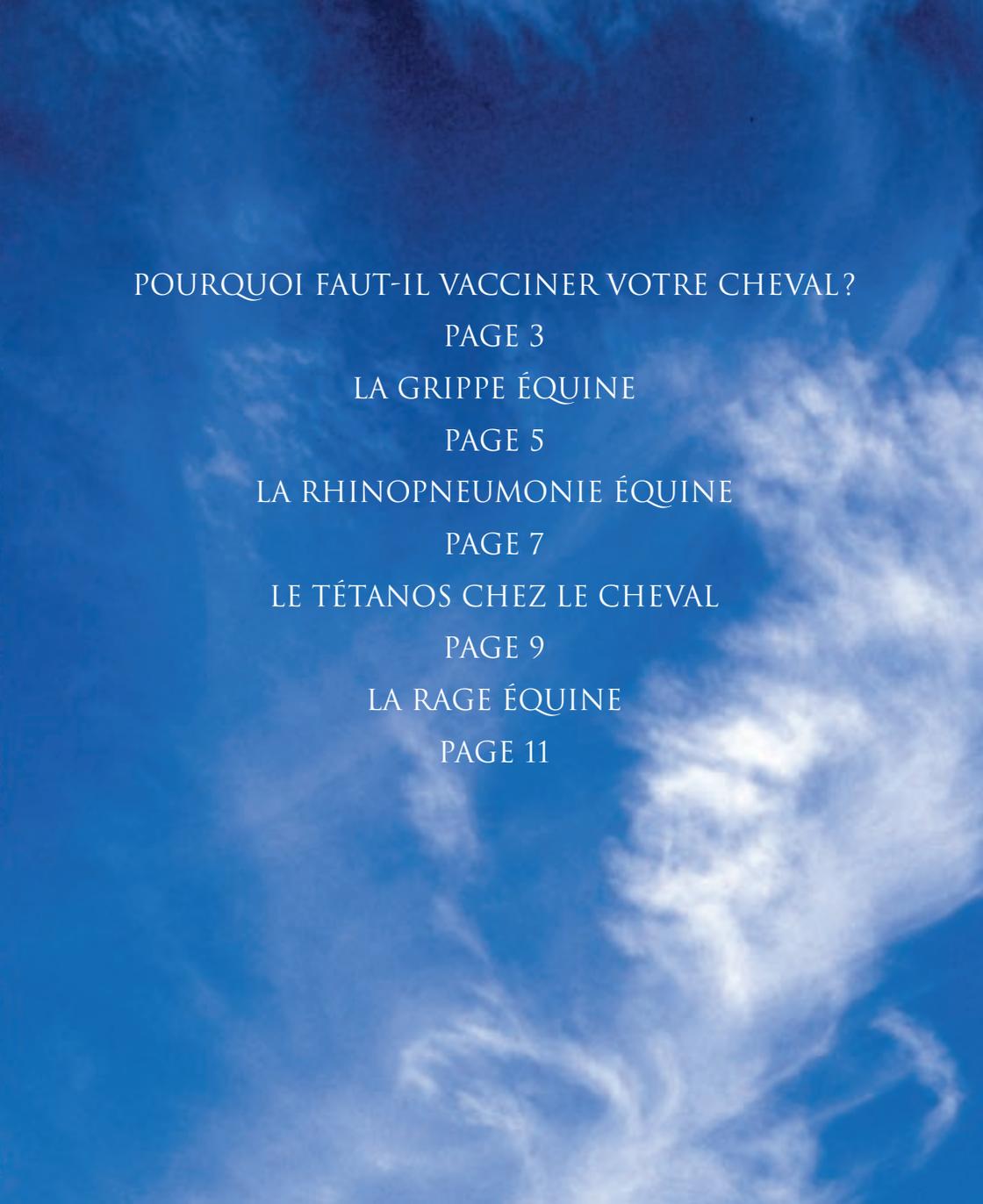


GUIDE
DE
LA VACCINATION
DU
CHEVAL





POURQUOI FAUT-IL VACCINER VOTRE CHEVAL?

PAGE 3

LA GRIPPE ÉQUINE

PAGE 5

LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE

PAGE 7

LE TÉTANOS CHEZ LE CHEVAL

PAGE 9

LA RAGE ÉQUINE

PAGE 11

POURQUOI FAUT-IL VACCINER VOTRE CHEVAL ?

- La vaccination est le moyen le plus efficace et le moins agressif de faire face aux maladies infectieuses. Elle consiste à déclencher les défenses spécifiques de l'individu pour éliminer les corps étrangers auxquels il peut être exposé.
- Grâce à un système de mémoire, elle protège à plus ou moins long terme contre une nouvelle agression. C'est pourquoi il faut pratiquer des injections de rappels régulières.
- La vaccination collective permet de limiter la prolifération du virus, d'éviter les séquelles physiques graves et les pertes économiques lourdes.
- La vaccination est particulièrement conseillée - voire obligatoire - lors des déplacements et des rassemblements d'animaux.
- La vaccination est un acte médical qui doit être pratiqué par un vétérinaire, car toute vaccination peut éventuellement être suivie d'effets indésirables.



VACCINATIONS OBLIGATOIRES

La rage

La vaccination antirabique est obligatoire pour tous les chevaux accessibles au public et pour tous les chevaux participant aux compétitions équestres. Dans les départements déclarés infectés elle est également obligatoire pour les chevaux qui séjournent ou qui participent à des expositions.

La grippe

La vaccination antigrippale est obligatoire pour participer à toute compétition équestre, pour accéder aux terrains d'entraînement, aux hippodromes et aux établissements appartenant aux sociétés de courses.

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Législation

La vaccination grippe est obligatoire pour participer à toute compétition équestre.

Primo-vaccination : 2 injections espacées de 21 à 92 jours. Rappel annuel à 365 jours.

(Arrêté ministériel du 17/01/92.)

La vaccination grippe est obligatoire pour accéder aux terrains d'entraînement, aux hippodromes et aux établissements appartenant aux sociétés de courses.

Primo vaccination : 2 injections espacées de 21 à 92 jours. 1^{er} rappel : 150 à 215 jours après la deuxième injection de la primo-vaccination. Rappels annuels à 365 jours maximum. Un délai de 10 jours doit être respecté entre la vaccination et une épreuve de course.

(Code des courses du 4/12/80.)

Protocole minimal de vaccination

Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle. 1^{er} rappel : 6 mois après la première injection. Rappels ultérieurs : tous les ans voire tous les 6 mois.



LA GRIPPE ÉQUINE

■ Le virus de la grippe équine est un virus qui évolue

La grippe est une maladie virale très contagieuse due à deux sous-types de virus spécifiques (famille des orthomyxovirus) dont l'un présente la particularité de muter au cours des années, tout comme celui qui atteint l'homme. Il est nécessaire de suivre l'évolution de ces virus pour renforcer l'efficacité de la vaccination.

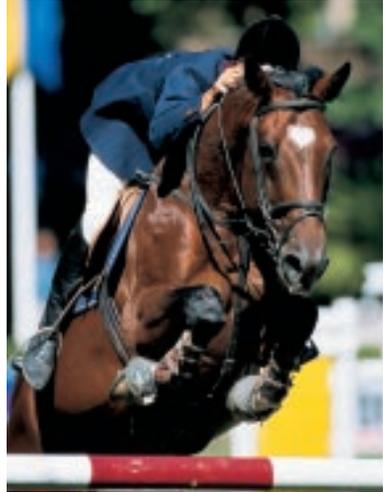
■ Les signes de la grippe

- Fièvre
- Toux
- Perte de l'appétit
- Amaigrissement
- Affaiblissement général

■ Les complications

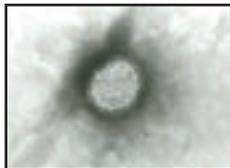
- Bronchite chronique
- Surinfection : œdème pulmonaire, broncho-pneumonie...

Les conséquences peuvent être mortelles chez le poulain, les adultes quant à eux doivent être soignés et mis au repos, voire isolés pendant au moins 3 semaines.



■ Les avantages de la vaccination antigrippale

- Elle prévient l'apparition d'épidémie.
- Elle est possible chez tous les chevaux. Chez le poulain, la vaccination peut débuter dès l'âge de 6 mois si la mère est vaccinée et dès l'âge de 4 mois dans le cas contraire.



Virus de la grippe équine



LA VACCINATION RHINOPNEUMONIE

- **Primo-vaccination :**

Juments : deux injections à un mois d'intervalle avant la première saillie puis un rappel au 5^{ème} mois de gestation.

Autres chevaux : deux injections à un mois d'intervalle.

- **Rappels :**

Un an maximum après la dernière injection. Chez les poulinières, la vaccination de rappel sera effectuée entre le 4^{ème} et le 6^{ème} mois de gestation.

LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE

■ Herpès virus du cheval

Cinq virus herpès ont été décrits chez le cheval, dont EHV1 qui représente le virus le plus pathogène. Les herpès virus peuvent subsister à l'état latent dans les tissus après une infection passée inaperçue et être réexcrétés dans le milieu extérieur de façon intermittente (lors de stress par exemple). Ils circulent largement dans la plupart des effectifs de chevaux.

■ Les conséquences

- C'est la première cause d'avortement d'origine infectieuse chez la jument. Il survient essentiellement entre le 8^e et le 11^e mois de gestation. Le poulain peut naître vivant et mourir dans les 24-48 h qui suivent la naissance.

- La rhinopneumonie provoque également des troubles respiratoires voisins de ceux de la grippe mais moins contagieux qui entraînent une diminution plus ou moins importante des performances sportives des chevaux.

- La rhinopneumonie est également responsable de symptômes nerveux qui sont essentiellement provoqués par l'herpès virus de type 1. Il s'agit de signes cliniques allant d'une légère parésie des membres postérieurs à une profonde paralysie.



■ Les avantages de la vaccination contre la rhinopneumonie

- Elle prévient l'apparition d'épidémies.
- Elle protège contre les formes respiratoires, nerveuses et abortives.



Viruses de la rhinopneumonie



LA VACCINATION ANTITÉTANIQUE

- **Primo-vaccination :**
2 injections à 1 mois d'intervalle.
- **1^{er} rappel :**
1 an après.
Puis rappels tous les 3 ans.
Bien que non obligatoire, la vaccination antitétanique est fortement recommandée, le cheval étant particulièrement sensible à cette affection.

LE TÉTANOS CHEZ LE CHEVAL

■ Une maladie très grave, fréquemment mortelle

L'espèce équine est particulièrement sensible à cette affection virulente. Cette pathologie souvent fatale est due à un bacille « *Clostridium Tetani* » qui se multiplie au niveau des plaies et secrète une toxine provoquant des contractions ou tétanies musculaires.

■ Le mode d'infection

Le microbe du tétanos est présent dans tout l'environnement : terre, fumier, fourche... et s'y conserve presque indéfiniment.

Toute plaie du cheval, même minime est susceptible d'être contaminée et doit donc être soignée et désinfectée minutieusement. Le cheval blessé doit alors recevoir une injection de sérum antitétanique, voire un rappel de vaccination.



■ Les symptômes

- Tétanies musculaires.

■ Les avantages de la vaccination antitétanique

- Elle est à l'origine d'une protection très efficace.
- Elle peut être pratiquée chez le cheval dès l'âge de 2 mois.



LA VACCINATION ANTIRABIQUE

Primo-vaccination :

Une seule injection (sauf pour les poulains de moins de 6 mois pour lesquels on fait 2 injections à un mois d'intervalle).

Législation :

La vaccination antirabique est obligatoire pour tous les chevaux accessibles au public. Elle est obligatoire pour tous les chevaux participant aux compétitions équestres (Arrêté ministériel de février 1992).

La vaccination antirabique est obligatoire pour les chevaux qui séjournent ou participent à des expositions dans des départements déclarés infectés.

LA RAGE ÉQUINE

■ La rage : une maladie toujours mortelle

En régression sur le territoire français (grâce à de lourds programmes de vaccination de la faune sauvage), la rage n'en demeure pas moins présente à nos frontières. Elle fait donc toujours l'objet d'une surveillance sanitaire très stricte.

■ Mode d'infection

La rage est due à un virus présent dans la salive des animaux infectés et transmise principalement par morsure. En Europe, ce sont les renards contaminés qui transmettent la maladie aux animaux domestiques et à l'homme.



■ Les avantages de la vaccination contre la rage

Elle ne nécessite qu'une seule injection lorsque le cheval a plus de 6 mois et protège très efficacement tous les individus.



Virus de la rage



L'empreinte de l'innovation